



# BULLETIN MUNICIPAL

## de CARAGOUDES

BULLETIN MUNICIPAL - N°33 - JANVIER 2022

---





## SOMMAIRE

|                        |    |
|------------------------|----|
| MOT DU MAIRE .....     | 3  |
| VIE MUNICIPALE .....   | 4  |
| ACTUALITES .....       | 10 |
| ETAT CIVIL .....       | 13 |
| ENVIRONNEMENT .....    | 14 |
| ASSOCIATIONS .....     | 16 |
| INFORMATIONS UTILES .. | 22 |

Chères Caragoudaises, Chers Caragoudais,

C'est avec honneur et plaisir que je m'adresse à vous pour la deuxième fois par le biais de ce bulletin totalement refondé.

Cette année, notre site internet a vu le jour : [www.mairie-caragoudes.fr](http://www.mairie-caragoudes.fr)

Vous pouvez y retrouver toutes les informations pratiques, administratives et culturelles sur la vie de notre belle commune.

L'année 2021 restera bien évidemment marquée, pour la deuxième année consécutive par la crise sanitaire de la COVID-19, bouleversant et rythmant ainsi nos vies. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

La Commune, malgré ces contraintes, a œuvré à la réalisation de certains projets :

- La dénomination des rues avec numérotation de chaque habitation sera effective dans les mois à venir,
- Un columbarium et son jardin du souvenir ont été implantés dans le cimetière du haut,
- Un troisième point de collecte des ordures ménagères et recyclage a pris place après le Parc du Domaine de La Croix.

Il avait été décidé un repas pour nos aînés et les vœux en présentiel. Les recommandations de la Préfecture liées à la crise sanitaire n'ont pas permis leurs organisations. Partie remise pour l'année 2022. Un cadeau sera tout de même, distribué aux jeunes enfants domiciliés sur la commune.

Je voudrais également remercier nos Associations qui ont su s'adapter aux consignes sanitaires fluctuantes et permis que les activités se poursuivent. Vous pouvez rejoindre ces bénévoles, votre aide leur sera précieuse et bienvenue.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022. Beaucoup de santé, bonheur et joie. J'espère vous retrouver très bientôt dans un climat serein et convivial pour apprécier les moments qui nous attendent.

Jean-Jacques CLARET, Maire de Caragoudes

Bulletin gratuit

Parution annuelle : janvier 2022

Directeur de la Publication : Jean-Jacques CLARET

Rédaction : Commission Communication

Conception : Equipe Municipale

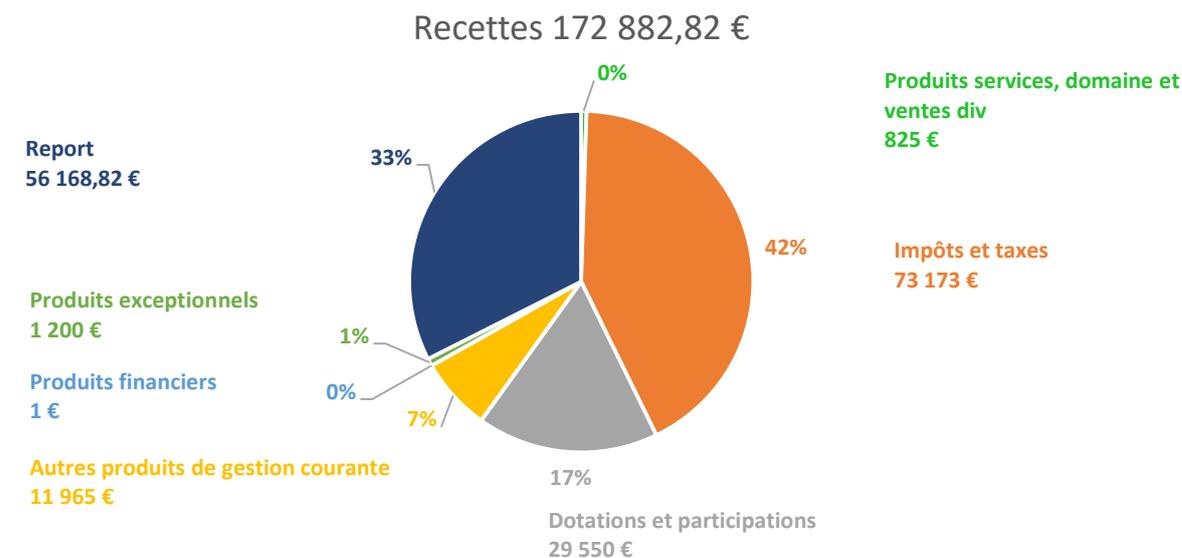
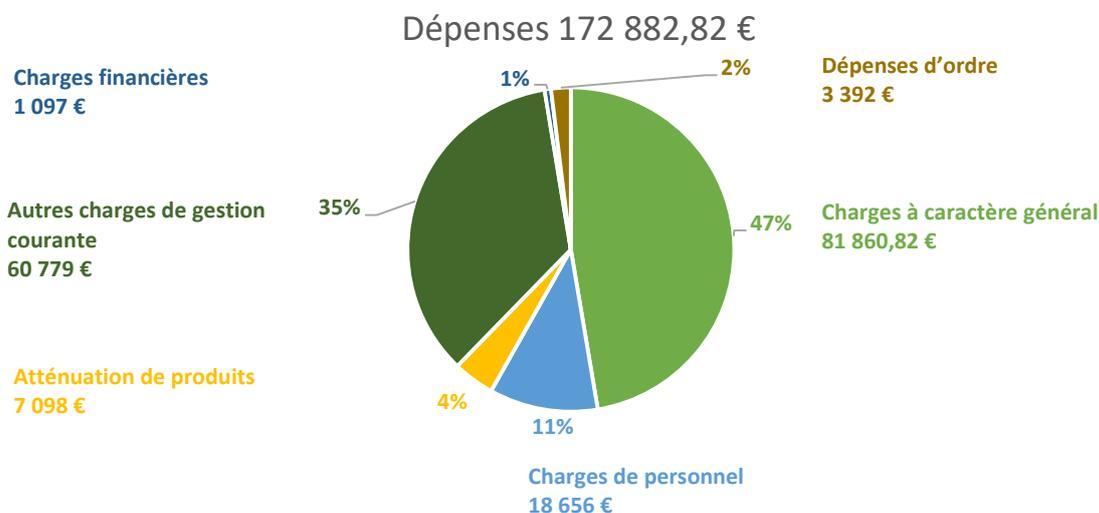
Photos : Jean-Jacques CLARET, Laëtitia SANTONI,

Béatrice RACAUD

Distribution : Conseillers Municipaux

## Budget Primitif

Voté le 09 avril 2021



### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors de sa séance du 9 avril 2021, le Conseil Municipal a alloué des subventions aux associations suivantes pour un montant total de 1 492 €.

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| Subventions aux associations communales : | Autres subventions :                  |
| Belote Caragoudaise : ..... 150 €         | Jeunes Agriculteurs : ..... 20 €      |
| Comité des Fêtes : ..... 750 €            | Mieux vivre chez soi : ..... 61 €     |
| Foyer Rural : ..... 200 €                 | Amicale Sapeurs-Pompiers : ..... 31 € |
| ACCA : ..... 180 €                        | Ligue contre le Cancer: ..... 25 €    |
| Petites Graines : ..... 50 €              | FNACA : ..... 25 €                    |

## Principales dépenses d'investissement

### **CIMETIERE**

Création d'un columbarium

**4 688 €**

### **INFORMATIQUE**

Remplacement de l'ordinateur du secrétariat

**1 500 €**

## Urbanisme

La Commune de Caragoudes est actuellement régie par la Carte Communale arrêtée en 2010. Le Conseil Municipal envisage d'élaborer un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Il permettra de mieux définir les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

## Urbanisme – Demandes d'autorisation

*A compter du 1er janvier 2022, la saisine par voie électronique sera possible pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.*

*Les conditions générales d'utilisation du service sont disponibles et consultables en Mairie, sur simple demande, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.*

*Ces conditions resteront disponibles sur simple demande jusqu'à ce qu'une modification de celles-ci soit jugée nécessaire par la collectivité.*

### Commission Impôts

Le Conseil Municipal vote le maintien des taux d'imposition au niveau de ceux de 2020 :

|                       |         |         |
|-----------------------|---------|---------|
| Taxes Foncières       | 2020    | 2021    |
| Propriétés bâties     | 32,36 % | 32,36 % |
| Propriétés non bâties | 65,07 % | 65,07%  |

## Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir

Les incinérations devenant de plus en plus nombreuses, le Conseil Municipal a voté le 15 janvier 2021, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir sur le cimetière communal du Haut.

La société GRANIMOND a été retenue pour un montant de **3 906 € HT**.



---

### Cimetière

*Le Conseil Municipal souhaite se doter d'un dépositaire dans le cimetière communal pour accueillir les défunts en attente de concession.*

*Une procédure de reprise de concession funéraire en état d'abandon va être mise en place prochainement.*

---

## Réfection : Travaux de peinture intérieur et extérieur de la salle de fêtes

Des travaux de peinture suite à la sécheresse 2016 ont été réalisés à la salle des fêtes.

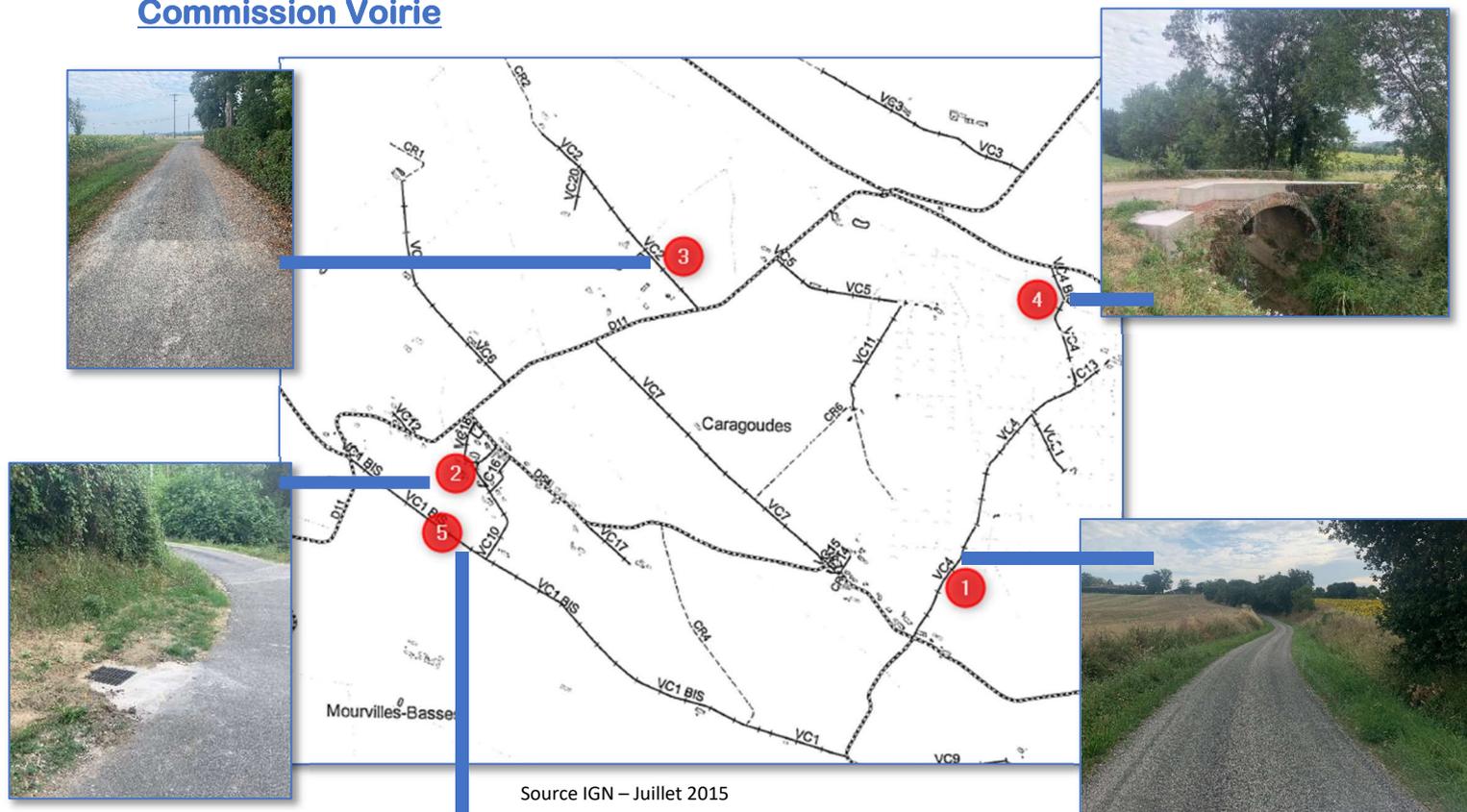


Local de stockage des chaises



Façade Nord de la salle

## Commission Voirie



Source IGN – Juillet 2015

1. **VC 4** Falgayrac – Las Planes : Réfection de la chaussée  
Montant de l'opération : **11 955 € TTC**
2. **VC 10** : Eglise - Mise en place d'un regard  
Montant de l'opération : **1 242 € TTC**
3. **VC 2** : Chemin de la Gonne : Purges des racines  
Montant de l'opération : **3 436,20 € TTC**
4. **VC 4 bis** : Réfection du Pont d'En Clausolles suite à un accident de la voie publique  
Montant de l'opération : **11 040 € TTC**
5. **VC 1** : Réfection (en collaboration avec la Mairie de Mourvilles-Basses) d'une partie de la route longeant le bois en partant du Moulin de La Paillasse jusqu'au croisement de la VC 10.  
Montant de l'opération : **21 915,60 € TTC (soit 10 957,80 € TTC à la charge de la commune)**

### Remerciements

Monsieur le Maire tient à remercier chaleureusement Messieurs AMANS, BONAFOUS et DUCOMMUN pour l'aide qu'ils ont apportée le 6 avril 2021 en répartissant l'enrobé à froid qui nous a été livré.



Si vous constatez une dégradation quelconque sur les routes de la Commune, vous pouvez en informer la Mairie par téléphone, par mail ou également en remplissant le formulaire de contact sur le site Internet.

## AUGMENTATION DU PRIX DE LA CANTINE

Le prix de la cantine a augmenté en septembre 2021. Son tarif était inchangé depuis 5 ans.

|                     | Ecole Maternelle |               |
|---------------------|------------------|---------------|
|                     | Ancien tarif     | Nouveau tarif |
| Foyer imposable     | 3,72 €           | 4,05 €        |
| Foyer non imposable | 3,39 €           | 3,69 €        |

|                     | Ecole Élémentaire |               |
|---------------------|-------------------|---------------|
|                     | Ancien tarif      | Nouveau tarif |
| Foyer imposable     | 3,82 €            | 4,15 €        |
| Foyer non imposable | 3,49 €            | 3,79 €        |

### A noter :

Les membres de l'ESIT travaillent actuellement sur la mise en place d'une tarification sociale de la cantine.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum.

## Ecoles de Tarabel (ESIT)

- Travaux des toilettes de l'école maternelle

Une réfection complète des sanitaires de l'école maternelle a été réalisée courant de l'été 2021.

Montant total des travaux : 21 028,73 € HT



- Projet de réfection des toilettes de l'école élémentaire

La réfection des sanitaires de l'école élémentaire est envisagée pour l'été 2022.

- Changement de logiciel de gestion administrative

La Mairie de Tarabel s'est dotée d'un nouveau logiciel pour la gestion administrative de la restauration scolaire et des inscriptions au bus et à la garderie.

C'est le logiciel de la société BERGER LEVRAULT qui a été choisi pour un montant de 4 020 € HT avec un abonnement mensuel de 113,50 €.

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieTarabel31570/accueil>

- Fermeture d'une classe

Le recteur d'académie a décidé de fermer une classe sur l'école de Tarabel à la rentrée 2021.

Les membres de l'ESIT, appuyés par les Conseils Municipaux, ont validé l'enlèvement du bungalow qui se situait dans la cour de récréation de l'école élémentaire.

---

*Participation communale en 2021 aux frais de fonctionnement des Ecoles pour l'année 2020 (20 enfants) : 38 981 €*  
*Nombre d'enfants scolarisés au 1<sup>er</sup> septembre 2021 : 16*

---

- Rythmes scolaires

Les institutrices souhaitent modifier le rythme scolaire. Elles souhaitent passer de 4,5 jours actuellement à 4 jours (jour non travaillé le mercredi).

Les membres de l'ESIT ont travaillé pour trouver une solution de substitution pour aider les parents en difficultés sur la garde de leurs enfants. Plusieurs idées ont été avancées (garderie, Accueil de loisirs, ...).

La solution la moins onéreuse, pour les parents et les communes, était une garderie communale la journée du mercredi. A noter toutefois l'absence de ramassage scolaire ce jour-là. Ce changement de rythme augmentera les coûts pour l'ESIT et les communes concernées. Les enfants ne bénéficiant plus des activités du PEDT.

Les Conseils Municipaux des différentes communes ont voté CONTRE le passage à 4 jours. Devant ces votes, les institutrices renoncent à modifier le rythme scolaire pour la rentrée de septembre 2022.

- Ramassage scolaire



Les horaires de ramassage de la ligne S4371 reliant Caragoudes à l'Ecole de Tarabel ont été modifiés fin octobre 2021.

| Itinéraire (aller) | LMMJV       |
|--------------------|-------------|
| Falgayrac          | <b>8h37</b> |
| Mairie             | <b>8h39</b> |
| Ecole Tarabel      | <b>8h50</b> |

| Itinéraire (retour) | LM-JV        | Mercredi     |
|---------------------|--------------|--------------|
| Ecole Tarabel       | <b>16h25</b> | <b>12h10</b> |
| Falgayrac           | <b>17h07</b> | <b>12h52</b> |
| Mairie              | <b>17h10</b> | <b>12h55</b> |

- Travaux de réparation

Des travaux de réparation des murs extérieurs sur l'extension des écoles élémentaire et maternelle ont été réalisés par la société NEROCAN pour un montant de **12 192 €** (montant pris en charge par l'assureur GROUPAMA).

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2022**  
**RÉSEAU ARC-EN-CIEL**  
 devient **liO**

Dorénavant, suivez-nous sur :  
**liO.laregion.fr**

Téléchargez l'application liO sur :  
 Disponible sur App Store Google play

Pour tout renseignement sur le réseau liO en Haute-Garonne :  
**0 800 703 031**

**liO**   
 Les transports de Ma Région

**AGENDA**

**16 janvier** : Repas des Aînés  
(reporté suite aux recommandations préfectorales)

**28 Janvier** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 21h

**30 janvier** : Vœux du Maire  
(annulés par décision ministérielle)

**20 mars** : Loto du Comité des Fêtes

**10 & 24 avril** : Elections présidentielles

**14 mai** : Soirée Cabaret du Comité des Fêtes

**12 & 19 juin** : Elections législatives

**1, 2 & 3 septembre** : Fête Locale

**11 novembre** : Commémoration

Habituellement, un agenda énumère les diverses manifestations de l'année à venir se déroulant sur notre commune. À cause de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons malheureusement vous donner toutes les fêtes et animations qui pourront être réalisées. Elles sont aussi annoncées sur le site internet de la mairie [www.mairie-caragoudes.fr](http://www.mairie-caragoudes.fr). Nous vous invitons donc à suivre les événements au fur et à mesure en consultant leur programmation sur notre support.

**Elections présidentielles et législatives 2022**

Les prochaines élections prévues pour 2022 sont :

**Présidentielles :**

10 avril

24 avril

**Législatives**

12 juin

19 juin

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

**De nouvelles adresses pour la commune**

Les habitants de Caragoudes vont prochainement changer d'adresse. Cette décision est adoptée par l'équipe municipale début 2021. Cette modification fait suite au constat d'une mauvaise qualité de l'adresse (homonymie, numéro manquant, nom de voie absente...), ce qui complique parfois la localisation des habitations.

Avec le développement des services à la personne à domicile, du e-commerce, le déploiement des entreprises et des enjeux liés à l'attractivité du territoire, il est nécessaire de disposer d'une adresse permettant une géolocalisation précise.

Dans ce contexte, la qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général. C'est un outil qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large (secours, professions de santé...). La normalisation de l'adresse pour notre commune est une condition d'égalité



**Vous serez prochainement informés de votre future adresse et des démarches administratives à accomplir.**

**À SAVOIR...**

Il est toujours possible d'utiliser le nom de votre lieu-dit, si vous le souhaitez. Dans ce cas, votre adresse devra être libellée de cette façon :

**Madame, Monsieur xxxxxx**  
 "ancien lieu-dit"  
 "n° et nom de voie"  
 "code postal et ville"

## Un site internet pour la commune

L'Equipe Municipale a travaillé à la création d'un site internet, mis en ligne en juin 2021.

Le projet élaboré en 2015 par l'ancienne équipe, en collaboration avec l'Agence Technique Départementale (ATD) 31, a été repris et finalisé.

Vous y trouverez les informations :

- ✓ du village,
- ✓ de la vie municipale avec notamment les comptes-rendus des conseils,
- ✓ de la jeunesse,
- ✓ de la vie quotidienne,
- ✓ de la vie associative
- ✓ etc ...

Mais également les informations essentielles et importantes à vous faire passer ainsi que les dernières actualités. Vous remarquerez que certaines rubriques sont encore en cours de construction.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

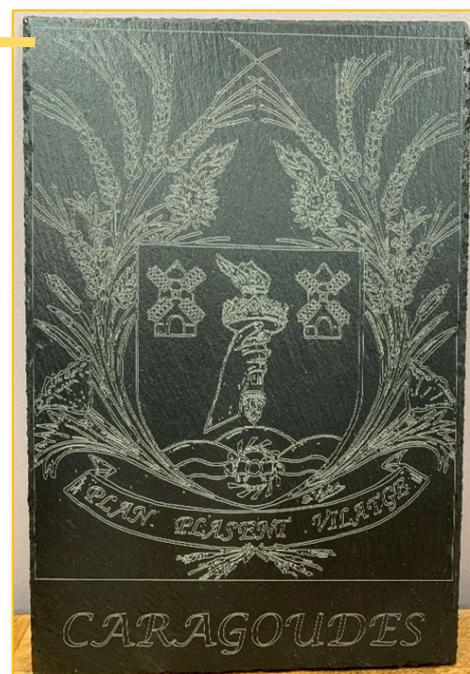
Adresse : [www.mairie-caragoudes.fr](http://www.mairie-caragoudes.fr)



## Remerciements :

Monsieur le Maire remercie chaleureusement les personnes suivantes pour leurs dons :

- Thierry SANS pour la gravure sur ardoise,
- La Famille MERLIO / SANTONI pour les 2 bancs (qui seront installés prochainement)



## 5 septembre & 11 novembre : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Le 5 septembre, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts a été célébré à l'occasion de la Fête Locale.

Le 11 novembre 2021 s'est déroulé la commémoration de l'Armistice de 1918 devant le Monument aux Morts.



Monsieur le Maire, Jean-Jacques CLARET, ses adjoints, conseillers ainsi que quelques habitants ont participé à ces cérémonies.

Un grand merci à toutes les personnes présentes.

---

## TAD « marché de Caraman »

Tous les **jeudis matin** de **8h30 à 12h30**

A réserver la veille au plus tard avant 17h00 au **06 84 52 82 26**

Les consignes d'utilisation du TAD sont les suivantes :

- **Les TAD peuvent de nouveau accueillir 8 personnes** : fin de la condamnation d'un siège sur deux. Les passagers sont cependant invités, lorsqu'ils ne voyagent pas ensemble, à respecter les mesures de distanciation physique.
- Respecter les gestes barrières et les distances de sécurité sanitaires.
- Le port du masque reste *obligatoire* dans les véhicules.
- Préparer l'appoint, à **savoir 2,00 €** et mettre la monnaie dans l'urne à l'entrée du véhicule afin qu'il n'y ait pas de contact physique avec le chauffeur.

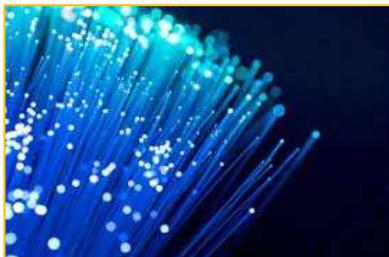
---

## Journée Citoyenne

La Municipalité souhaite réitérer la « journée citoyenne » au printemps.

Les habitants de la commune, bénévoles, se regroupent le temps d'une journée pour effectuer différentes tâches (bricolage, peinture, jardinage, petits travaux, ...) listées par le Conseil.

La date n'est pas encore fixée. Elle vous sera communiquée ultérieurement.

**Arrivée de la fibre :**

L'installation de la Fibre dans votre habitation est désormais possible. Certains habitants de la Commune en bénéficient déjà.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur l'installation auprès de votre fournisseur d'accès.

Vous pouvez également consulter la carte de déploiement via le lien suivant :

<https://haute-garonne-numerique.fr/le-deploiement/>

*Intempéries du 17 juin 2021*

Monsieur le Maire remercie chaleureusement Messieurs D'AGOSTIN, SERAN et RACAUD pour leur participation au débardage des branches tombées sur la voirie lors de cet épisode orageux.

**Illuminations de Noël**

A l'heure où quelques maisons s'illuminent pour fêter la fin de l'année, la Mairie et la salle des fêtes ont participé elles aussi avec leurs décorations.

Merci Monsieur le Maire

**ETAT CIVIL 2021****Naissances :**

15/03 :

Lya CRATER

24/09 :

Enea MANUGUERRA

27/11 :

Antonin GOUIN

29/12 :

Léa BOUDET

**Mariages :**

NEANT

**Décès :**

NEANT

**Nouveaux habitants :**

Famille GAUTIER  
Les Arceaux

Famille MANUGUERRA  
DHOUM  
Falgayrac

Famille SATGÉ  
La Place

Famille BAUZA NICOLAZIC  
Falgayrac

## Compostage

Qu'est-ce que je peux jeter dans le composteur ?

Les déchets de cuisine d'origines végétales (épluchures de légumes, de fruits, marc de café avec le filtre, sachets de thé, restes de pâtes, de riz, de salades ou de légumes, papiers usagés du type essuie-tout, mouchoirs, ...

Les déchets de jardin (bouquets de fleurs, gazon préalablement séché, feuilles mortes, résidus du potager...). Il est important de ne jamais déposer dans le composteur de grandes quantités de gazon ou de feuilles, cela nuirait à la qualité du compost. En effet, en absence d'oxygène, les déchets fermentent et pourrissent sans produire de compost.

Il vous suffit alors de remuer pour renouveler l'air et vérifier si le tas de compost n'est ni trop humide ni trop sec.

Les composteurs sont mis à disposition gratuitement des habitants du SIPOM.

Formulaire de réservation sur le site du SIPOM de Revel :

<https://www.sipom.fr/fr/index.html> ou par téléphone au 05 62 71 22 83

## Consignes de tri du verre :



## Ramassage des Ordures ménagères

### MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE



Le SIPOM de REVEL a modifié les jours de ramassage des Ordures Ménagères depuis le 17 janvier 2022.

Désormais deux tournées seront effectuées sur la Commune et toujours avec **UN ramassage semaine par habitation** :

- Le secteur Nord le **JEUDI MATIN**
- Le secteur Sud le **MARDI MATIN**

Pour identifier le jour de ramassage vous concernant, veuillez consulter le petit communiqué joint à ce bulletin.

Nous vous conseillons de déposer vos containers la veille au soir, de préférence.

Pour une propreté plus sûre, vous pouvez contacter le SIPOM de REVEL qui mettra à votre disposition un container gratuitement. La contenance de votre container sera fonction du nombre d'habitants dans votre foyer.

### Mise en place d'un nouveau point de collecte

Un container vert (Ordures Ménagères) et un container jaune (Tri sélectif) ont été mis en place sur la VC 02 La Gonne.

Ce nouveau point de collecte vient améliorer la desserte et l'offre. Il a été décidé en collaboration avec le SIPOM de Revel en charge de l'enlèvement des déchets.



## Influenza aviaire :

### Propriétaires de basse-cour et volière : Obligation de déclaration en Mairie



Information d'une décision du Ministre de l'Agriculture relative à l'influenza aviaire :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-france-passe-au-niveau-de-risque-eleve-sur-le-territoire-hexagonal-et-renforce>

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel en Europe d'une part, et de l'approche de la période migratoire à risque d'autre part, la France est en situation de forte vigilance.

A ce titre, à partir du 05 novembre 2021, la France passe au niveau de **risque « élevé » sur le territoire hexagonal**.

Cette décision implique pour tous les particuliers détenteurs d'une basse-cour (poules, canards, oiseau d'ornement...), quel que soit le nombre, de :

- **Déclarer en Mairie son poulailler**  
en téléchargeant le formulaire Cerfa téléchargeable sur le site de la Mairie  
ou par téléservice : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>
- **Claustrer ou mettre sous filets tous les animaux**

**L'influenza aviaire est une maladie qui touche tous les oiseaux.** Dans sa forme actuelle, elle n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volaille, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. **Toutefois, elle a des conséquences économiques importantes.**

## BELOTE CARAGOUDAISE



### **Membres du bureau :**

**Président :** Monique FRAT

**Trésorier :** Régine PIMOUNET

**Secrétaire :** Patrice RACAUD

[belote.caragoudes@gmail.com](mailto:belote.caragoudes@gmail.com)

Jeune association sur la commune, les conditions sanitaires nous ont privé de concours de belote une bonne partie de l'année.

Les concours ont repris le 10 novembre dernier, dans l'espoir de pouvoir continuer longtemps. Nos plus fidèles joueurs sont au rendez-vous. Ce sont une vingtaine d'équipes qui jouent tous les mercredis.

C'est une reprise en douceur qui nous permet d'être confortable et de respecter les distanciations dans la salle.

Quel plaisir de pouvoir à nouveau battre les cartes ! De retrouver son partenaire de jeu, d'entendre cette ambiance qui nous manquait tant.

Début décembre, le port du masque devient obligatoire dans les lieux publics.

Hésitant sur l'avenir, nous continuons tout de même l'aventure. Les autres associations de belote arrêtent les concours dans les communes voisines.

Ce qui augmente le nombre d'équipes à 26 et 28 les deux dernières semaines.



Au plaisir de vous voir. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse nouvelle année 2022.



## FOYER RURAL DE CARAGOUDES

### Membres du bureau :

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <b>Présidente :</b>        | Edith GENSSLER      |
| <b>Vice-Présidente :</b>   | Camille CLARET      |
| <b>Trésorier :</b>         | Didier AMANS        |
| <b>Trésorier adjoint :</b> | Alain MARQUIER      |
| <b>Secrétaire :</b>        | Marie-Thérèse AMANS |

Cette année les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de nous rencontrer nous le regrettons et pensons très souvent à vous.

### Concours de dessin « printanier »



Malgré tout, un concours de dessins « printanier » a pu être organisé pour les enfants. Les œuvres reçues ont été exposées à la salle des fêtes. Tous les petits artistes ont été récompensés



### Bibliothèque

Les bénévoles ont profité de la fermeture de la bibliothèque en début d'année pour effectuer un grand travail de tri et classement. De nombreux livres récents, venant de dons, ont pu être mis en rayons. 2000 romans adultes et 1000 livres enfants sont à votre disposition. N'hésitez plus...



### Cours de couture



Avec 14 inscriptions les cours de couture récemment ouverts et animés par Anne-Claire Fabre ont de beaux jours devant eux.



### Echecs



Vous désirez jouer aux échecs, n'hésitez pas à contacter Marcel au 06 87 08 12 14 ou 05 06 83 40 49 ou [marchant.marcel@neuf.fr](mailto:marchant.marcel@neuf.fr)

Pour tout renseignement concernant les activités du Foyer Rural : [edith.genssler@sfr.fr](mailto:edith.genssler@sfr.fr)

**« Le foyer rural fonctionne pour vous et avec vous mais ne peut rien faire sans vous »**

L'équipe du foyer vous présente à tous et toutes ses meilleurs vœux pour l'année 2022

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Caragoudaises, Caragoudais,

Notre association vient de vivre une année 2021 que nous pourrions nommer «de transition » : En effet nous nous sommes retirés en début d'année de l'Association Intercommunale de la vallée de la Saune et nous volons maintenant de nos propres ailes en totale autonomie.

Nos effectifs sont en légère augmentation, les chasseurs ayant besoin après ces périodes de confinement de recommencer à arpenter les terres lauragaises.

Notre gestion se veut la plus rigoureuse possible autant en administratif, financière, qu'en gestion du territoire. et plus que jamais notre relation avec les agriculteurs et l'ensemble de la ruralité se veut là aussi irréprochable sur le partage du territoire.



Nous veillons aussi en ces périodes de trop nombreux et dramatiques accidents de chasse à informer et rappeler sans cesse à nos membres, la nécessité d'une sécurité maximale avec une arme.

Notre Fédération nous accompagne dans cette démarche et des formations spécifiques de sécurité nécessaires seront organisées pour les saisons à venir pour l'ensemble des chasseurs.

La population de l'espèce emblématique de nos terres, le lièvre se porte à merveille et lorsque nous analyserons les prélèvements totaux au printemps il ne serait pas surprenant que ce soit dans la partie haute.

Pour le reste du gibier grâce encore une fois aux agriculteurs dont certains sont membres de notre Conseil d'administration, qui ont laissé des chaumes de longues semaines, une belle population de cailles a pu être constatée.



Lors de balades dans notre beau Lauragais, des perdrix rouges et quelques grises en compagnies sont observées.

Seul le faisan est toujours très difficile à implanter.

Concernant le gros gibier peu de sangliers mais une plus forte implantation de chevreuils ce qui entraîne quelquefois des problèmes sur les routes.

Comme toujours, nous restons à votre écoute et à votre disposition et interviendrons pour vous aider si vous avez besoin d'aide en cas de dégâts de gibier.

Certains propriétaires ayant une surpopulation de lapins pour les uns ou de ragondins pour les autres nous ont interpellés et, après constatations sommes intervenus par l'intermédiaire de nos piégeurs agréés.



Certains de nos membres sont aussi intervenus après demande d'agriculteurs et autorisation préfectorale pour la destruction de pigeons ramiers ou de corbeaux qui picorent les graines au moment des semis et détruisent une grande partie des futures récoltes

Malheureusement la situation sanitaire ne nous permet pas encore de vous proposer le repas amical que nous avons relancé mais nous espérons très vite pouvoir retrouver avec vous cette tradition qui nous tient à cœur et nous permet en partageant de bons moments avec vous de mieux communiquer sur notre passion

Cette année encore et plus que jamais les chasseurs Caragoudais et tous les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.

Le président : Marc SOULIE  
Le Secrétaire : François IRLA

## COMITÉ DES FÊTES

Chères Caragoudaises, Chers Caragoudais,

J'ai la délicate tâche de vous rendre compte des activités organisées par le comité des fêtes durant cette dernière année 2021 ... mais comment dire .... !

Que puis-je vous raconter sur les événements festifs qui n'ont pas eu lieu !

Je pourrais remonter le temps, vous dire que fin janvier 2021, nous aurions pu participer aux vœux, qui de coutume, sont présentés par Mr le maire et qu'à cette occasion, la galette des rois vous est offerte par les différentes associations de notre village ... Mais ... nous étions à ce moment-là à 6 semaines du deuxième confinement et à 7 semaines de couvre-feu ... donc événement annulé !

6 semaines plus tard, nous étions toujours sous couvre-feu et n'avons pu organiser le loto du printemps, qui d'ordinaire, a un franc succès !

9 semaines encore plus tard, nous avons le projet de vous proposer une magnifique soirée « cabaret » avec une troupe très dynamique ... mais malheureusement nous étions encore sous couvre-feu et nous avons même entamé le confinement n°3 !

Le 7 juin 2021, après 31 semaines de confinement et couvre-feux successifs, nous retrouvions peu à peu nos libertés de circuler, nous entrevoyions la perspective de pouvoir organiser notre fête locale le 1<sup>er</sup> week-end de septembre, mais est arrivé la mise en place du « pass-sanitaire » et nous n'avions l'envie, ni les moyens de pouvoir faire appliquer cette mesure dans le cadre de nos différentes activités, sur 3 jours de fêtes et sur un périmètre difficile à contrôler H24 par un si petit nombre de bénévoles !

Le bilan annuel est plutôt mince ! Cependant, nous avons eu la possibilité de soutenir pendant ces deux dernières années la troupe du cabaret par le biais de l'activité partielle, une démarche compliquée administrativement parlant, mais qui a été essentielle pour eux et la survie de leur spectacle !

Après deux années consécutives de « non » fêtes ... je souhaite de tout cœur pouvoir vous retrouver en 2022 !

Tous les membres de notre association ont hâte de reprendre et de vous proposer les activités festives qui sont d'ordinaire, nos spécialités !

Croisons les doigts, gardons le moral, souhaitons-nous une belle et chaleureuse nouvelle année 2022 ...



© Adagp, Paris, 2021

**Que la fête reprenne !**



© Adagp, Paris, 2021

## LES PETITES GRAINES



L'association Les petites graines d'Esprit Cabane a fêté ses 1 an en novembre.

Malgré un contexte peu propice, nous avons pu réaliser certains de nos objectifs.

1. **L'alimentation** : pour une économie et une consommation éthique et durable
  - 3 groupements d'achats, soit près de 10 000 € de produits bio et locaux achetés directement aux producteurs
  - Livraison mensuelle de produits bio et éthiques andalous avec Bioespuna
  - Distribution hebdomadaire « Drive paysan ».
  
2. **Le vivre-ensemble** : plusieurs ateliers, stage et cours hebdomadaires
  - 1 journée yoga et marche
  - 2 journées couture « création d'une jupe bohème », « création d'une culotte »
  - Des stages pour les enfants durant l'été : les arts du cirque, puis poterie sous les arbres
  - 1 « café papote » sur le thème du sommeil avec nos enfants
  - 1 cession « jeux en famille »
  - 1 troc livres
  - 1 atelier massage bébé
  - 1 journée cuisine et poterie
  - 2 soirées chant de mantras
  - 1 collecte de jeux – jouets et vêtements pour les Restos du Cœur de Baziège
  - 1 collecte de Boîtes Solidaires (boîtes cadeaux pour les personnes sans abri, en partenariat avec les associations Ressources Solidaires et Espoir)

Et toutes les semaines :

- Ateliers créatifs avec Bulle MulticoLaure
- Les arts du cirque pour les 4 – 12 ans, à la salle des fêtes de Ségreville avec la compagnie Macadam Circus.





## Le FRANCOMBAT de CARAGOUDES

Ce début d'année, mouvementé et impacté par le virus de la Covid-19, nous a totalement privé d'activité.

Plus que jamais, il a fallu faire preuve de FORCE mentale pour affronter cette curieuse période et ses conséquences sociales ; Mais aussi de RESPECT envers autrui alors que le temps a le plus souvent été à la défiance et à la méfiance ; Bien sûr l'ADAPTATION a permis de faire face le plus efficacement possible dans le contexte ; Enfin, la NON-OPPOSITION a encouragé l'action plus que la résignation.



C'est donc très impatients que nos Fran-combattants ont attendu de pouvoir (enfin) se retrouver à nouveau !

La nouvelle saison 2021-2022 qui débute depuis le mois de septembre, se présente sous de très bons auspices avec 29 adhérents : Familles, enfants, jeunes, féminines, hommes... Tous, quels que soient leur niveau et leur projet, nous font le plus grand plaisir de venir partager autour de valeurs fortes.

5 d'entre eux ont déjà réussi leur passage de grade :

Félicitations à Alexis pour sa ceinture jaune, à Emmanuel et Katia pour leur ceinture orange, à Nolhan et Antoine pour leur ceinture verte. D'autres sont bien sûr à venir...

Restons confiants ! Restons solidaires !



L'ensemble des adhérents et des enseignants se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022. Prenez soin de vous et des vôtres.

Au plaisir de vous retrouver prochainement. Frank



### Le recensement

Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Livret de famille à jour.

À noter : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

### La journée défense et citoyenneté (JDC)

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16ème et 25ème anniversaire.

À savoir : votre participation à la JDC est **obligatoire**, sauf si vous êtes atteint d'un handicap vous rendant définitivement inapte à y participer, sous réserve de justifier d'un certificat médical.

Vous recevez entre la date de votre 18ème anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent le recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux ; votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

Si vous êtes dans l'attente de votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire.

Vous pouvez demander ce document au centre du service national organisateur :

- sur place (uniquement si le centre reçoit du public),
- ou par courrier, accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité,
- ou par mail.



**MAIRIE CARAGOUDES**

Mardi : 15h00 à 19h00  
 Vendredi : 9h00 à 12 h00  
 ..... 05 61 83 79 06  
 Courriel : mairiecaragoudes@orange.fr  
 Site : [mairie-caragoudes.fr](http://mairie-caragoudes.fr)

**CORRESPONDANTS**

**Moustique Tigre** : Matthieu ASSEMAT  
**Ambroisie** : Loïc SERAN  
**Trifyl** : Anne LAURENT

**BIBLIOTHÈQUE DU FOYER RURAL**

Mardi : 17h00 à 19h00  
 Samedi : 10h00 à 12h00 (1<sup>er</sup> samedi du mois)

**ENTREPRISES CARAGOUDAISES**

**Claret Motoculture** : .....09.77.70.83.39  
**L'Opticien qui bouge** : .....06.27.13.02.82  
**Eco Toiture Occitane** : .....06.23.23.62.11  
**Création Structure Bois** : ..... 06 13 61 08 42  
**Fermes et Terroirs** .....05.62.52.18.78  
 .....[www.fermesetterroirs.fr](http://www.fermesetterroirs.fr)  
**Esprit Cabane** .....06.76.67.55.92  
**Directs Paysans** ..... [www.cagette.net](http://www.cagette.net)  
**Victoria Performance** .....06.68.41.94.14  
**Les Poulets d'Agnès et Jack** .....06.34.11.51.63

**GENDARMERIE NATIONALE**

Route de Villefranche – 31460 CARAMAN  
 ..... 05.62.18.70.10  
 Lundi – Mercredi – Samedi : 14h – 18h

**CENTRE DE SECOURS CARAMAN (SDIS 31)**

Boulevard Galliéni – 31460 CARAMAN  
 ..... 05.61.34.79.00

**ÉCOLE PUBLIQUE DE TARABEL**

**Maternelle** : ..... 05 61 83 28 88  
**Elémentaire** : .....05.61.83.16.70

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30 à 8h50 -  
 16h15 à 18h30  
 Mercredi : 7h30 à 8h50 et 12h00 à 18h30

**COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND**

..... 05.62.18.82.50

**LYCEE PIERRE PAUL RIQUET**

..... 05.61.00.10.10

**ORDURES MÉNAGÈRES** ..... 05 62 71 22 83

Collecte le mardi ou jeudi matin  
 (jour selon secteur)

**TRI SELECTIF** ..... 05 62 71 22 83

Collecte le vendredi

**MÉDECINS**

• Labastide - Beauvoir  
 Dr ELLY Sabine : ..... 05.61.27.23.52  
 2 bis Place Poste  
 Dr JALET Séverine : ..... 05.34.66.42.36  
 16 bis avenue du Lauragais  
 • Caraman  
 Dr LAGENTE Marc  
 Dr MALLET GEORGER Aurélie  
 Dr LEFLOCH Pierre  
 Dr SALVAN Nicolas  
 18 chemin Montplaisir ..... 05.61.83.10.19  
**Médecins de garde** .....3966  
 En cas d'urgence, le jour, la nuit, le week-end,  
 appeler d'abord votre médecin traitant habituel ;  
 s'il est absent, son répondeur vous indiquera le  
 numéro de téléphone du confrère de garde.

**PHARMACIES**

Pharmacie du Ravelin ..... 05.61.83.10.37  
 18 rue victor Hugo – Caraman  
 Pharmacie Hoff ..... 05.61.83.10.41  
 Chemin Montplaisir – Caraman  
**Pharmacies de garde** : ..... 3237

**KINÉSITHÉRAPEUTE**

• Labastide – Beauvoir  
 Aquagym : ..... 05.61.81.40.17  
 • Caraman  
 BRENAC Yvan et Karine : ..... 05.61.83.22.92  
 BOSSERT Eric : ..... 05.62.18.59.43  
 GASC Marie Claude : ..... 05.61.80.31.25  
 CUEYE & GRANDOU : ..... 05 34 43 03 22

**INFIRMIÈRES À DOMICILE**

• Labastide - Beauvoir  
 CASTAING J. & UTEZA H. : ..... 05.62.57.05.69  
 DACHEVILLE Béatrice : ..... 05.61.81.49.58  
 • Tarabel  
 MUNOZ Didier : ..... 05.61.83.44.91  
 • Caraman  
 COMBE & COMBALUZIER : ..... 06 87.12.75.65  
 DURAND & JACQUEMIN : ..... 05.61.83.41.76  
 OLIVIER & SCHNOEBELLEN : ..... 05.62.18.39.98  
 PEURIÈRE : ..... 05.61.54.20.22

**AIDE À DOMICILE**

**Alliances Sages Adages** ..... 05.34.66.41.06  
 Avenue de Lavour - CARAMAN

**Portage des repas**

7 avenue du 8 mai 1945 – 31460 Caraman  
 ..... 05 62 18 42 80 / 06 30 66 92 55

**TRANSPORTS / AMBULANCES**

TAD Marché de Caraman : .....06 84 52 82 26  
 Ambulances du Lauragais : ..... 05.61.83.34.10

**MAISON PAROISSIALE**

*Permanences à Revel:*  
 Lundi, mardi, jeudi, de 10h00 à 17 h00  
 Mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00  
 35 rue Notre Dame 31250 Revel

*Permanences à Caraman :*  
 Jeudi de 10h00 à 11h00  
 Messe le jeudi à 11h00

05.61.83.53.70

**TRÉSORERIE DE CARAMAN**

*Ouverture au public :*  
*Sans RDV : mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h15*  
*Sur RDV : lundi de 9h00 à 12h15 et vendredi de*  
*09h00 à 12h00*  
 23 cours Alsace Lorraine – 31460 CARAMAN  
 ..... 05 61 83 10 64

**PÔLE EMPLOI** .....08 11 01 01 37

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU**

**LAURAGAIS** ..... 05 31 50 45 50  
 73 avenue de la Fontasse –  
 31290 Villefranche-de-Lauragais  
 Site : [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)

**EDF**

Dépannage Urgence 24h/24 & 7j/7 :  
 ..... 0.972.675.031  
 Accueil Raccordement Electricité :  
 ..... 0.810.203.835

**EAU POTABLE SIEMN / RESEAU 31**

Zoned'Activités de Lourman 31460 Maureville  
 ..... 05.62.18.62.62

**DECHETERIE DE CARAMAN**

*Ouverture du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et*  
*de 14h00 à 18h00 : ..... 05.61.81.43.79*

**SIPOM de REVEL** .....05 62 71 22 83

Chemin de la Pomme – 31250 REVEL  
[www.sipom.fr](http://www.sipom.fr)  
[www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)

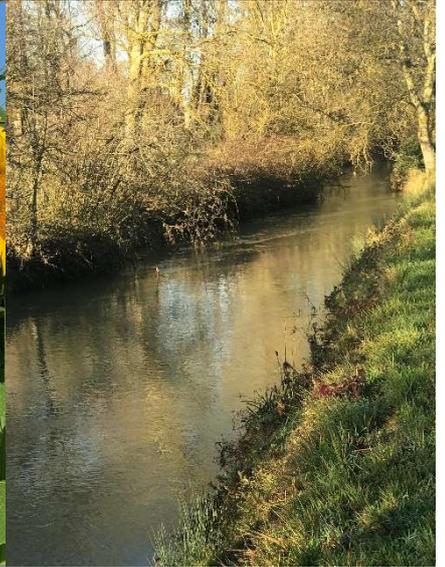
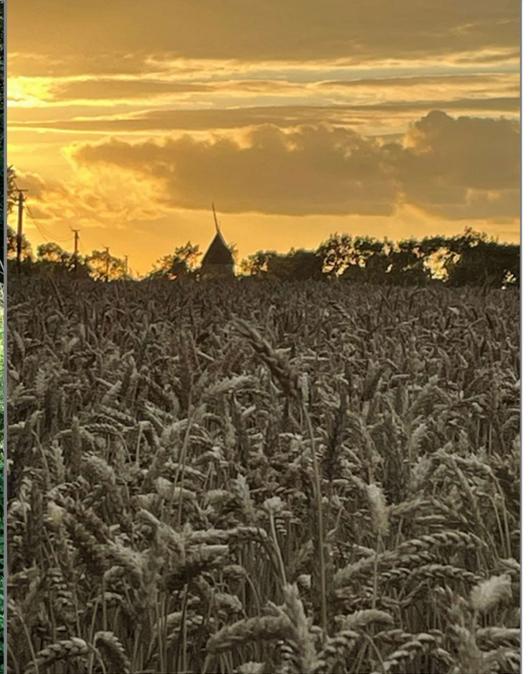
**LA RECYCLANTE LAURAGAISE**

*Lundi & mercredi : 14h -17h30*  
*Jeudi : 9h30 – 12h30*  
*Samedi : 10h – 12h30 / 14h – 17h30*  
*Dépôt le mercredi après-midi et le samedi*  
 ..... 05.34.65.35.27

Courriel : [larecyclante@gmail.com](mailto:larecyclante@gmail.com)

**SÉCURITÉ**  
 Gendarmerie ..... 05 62 18.70.10 ou 17

**URGENCES**  
 Samu .....15  
 Pompiers..... 18 (ou 112)  
 CHU/Hôpital ..... 05 61 77.22.33  
 Centre anti - poison ..... 05 61 49 33 33  
 Réception et orientation des personnes  
 malentendantes .....114  
 SAMU social .....115  
 Allo enfance maltraitée .....119  
 Enfants disparus .....116000  
 Cyberharcèlement .....3018  
 Harcèlement scolaire : .....3020  
 Femme victime de violence .....3919  
 Problèmes dans les transports en commun .3117



*Bonne et Heureuse Année 2022*